

Cet établissement dispose d'un système informatique destiné :

- à gérer les dossiers des patients
- à assurer la facturation des actes
- à transmettre les feuilles de soins aux caisses de sécurité sociale.

Les informations recueillies lors de votre consultation feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique réservé à l'usage de votre professionnel de santé.

Votre professionnel de santé traitant se tient à votre disposition pour vous communiquer ces renseignements ainsi que toutes informations nécessaires sur votre état de santé*.

Tout médecin désigné par vous peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier contenant des informations médicales.

L'IO-RENNES est déclarée à la CNIL sous le n° 1760839 v 0 et autorisée dans les mentions suivantes :

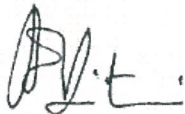
- Prise en charge de patients dans le cadre de leur consultation en clinique ostéopathique,
- Etude interne de la population accueillie, de leurs pathologies et de la prise en charge ostéopathique associée.
- Les données sont anonymisées lors de comptabilisation du nombre de consultations faites par les étudiants (Décret en vigueur pour la validation de leur formation).

Pour la CNIL

Institut d'Ostéopathie - Rennes
Campus Universitaire Ker Lann
Rue Blaise Pascal
35170 BRUZ
Tél. : 02 99 57 19 62
N° Siret : 51273717200027

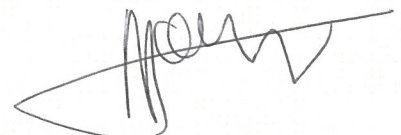
Pour l'IO-RENNES

Fait à Paris, le 12 mai 2014



Isabelle FALQUE PIERROTIN
Présidente

Fait à BRUZ le 1^{er} Juin 2014



Marylène BOURGIN
Directrice Générale

* Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.